

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
FACULTÉ DES SCIENCES

UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ
MATHEMATISCH-NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Annexe au plan d'études des branches complémentaires



Dispositions de transition
en Sciences de l'environnement

Accepté par la Faculté des Sciences le 23 septembre 2013

Dispositions de transition 2013 pour la branche complémentaire à 60 ECTS avec spécialisation en gestion environnementale appliquée

Complément au chapitre 3.11.1.3 du plan d'études des branches propédeutiques et complémentaires

Le plan d'études de la *branche complémentaires avec spécialisation en gestion environnementale appliquée* contient les modules A, C et F offerts par l'IKAÖ à l'Université de Berne. L'IKAÖ sera dissoute à la fin de l'année 2013 et ces modules n'auront plus lieu. Ils peuvent être remplacés par des Unités d'enseignement à Fribourg et au CDE (Centre for Development and Environment) à l'Université de Berne selon le tableau ci-dessous:

Selon le plan d'études :	Est remplacé par :
Module A (9 ECTS)	Géographie, Université de Fribourg : <ul style="list-style-type: none"> • GG.0318, Géographie de l'environnement (semestre d'automne, 3 ECTS) CDE, Université de Berne : <ul style="list-style-type: none"> • Komponente 1 des BaMiNE: Grundlagen Nachhaltiger Entwicklung (semestres d'automne 2013 et de printemps 2014, 6 ECTS)
Module C (6 ECTS)	Sciences de l'environnement, Université de Fribourg : <ul style="list-style-type: none"> • SE.0130, Les enjeux du développement durable (séminaire avec travail en groupe, (semestre de printemps 2014, 4.5 ECTS) • SE.0113, 4 Excursions, avec rapport (1.5 ECTS)
Module F (15 ECTS)	CDE, Université de Berne : <ul style="list-style-type: none"> • Komponente 5 des BaMiNE: Praxisbezug Nachhaltige Entwicklung (Travail pratique, 15 ECTS)

Remarque :

Dès l'année académique 2014/15, un plan d'études adapté aux changements survenus l'Université de Berne entrera en vigueur. Une *branche complémentaire avec spécialisation en développement durable* devrait remplacer celle avec spécialisation en gestion environnementale appliquée. Les étudiant-es inscrit-es dans ce dernier programme se verront offrir l'alternative suivante :

- Achever leur branche complémentaire avec les dispositions ci-dessus
- Après signature d'un « contrat de transition », poursuivre leurs études dans le nouveau programme. Dans ce cas, les résultats acquis jusque là dans la spécialisation en gestion environnementale appliquée seront pris en compte.